

Le 12 mai 2025

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 12 mai 2025, à 19 h.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :
M. Simon Breton, Mme Bianca Perreault, M. Yvan Bélanger, M. Steven Lebel, M. Jean-Denis Paquet et M. Alain Dumas;

Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-05-108 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté avec ses ajouts :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption procès-verbaux
 - 14 avril 2025
5. Comptes à accepter
 - Avril 2025
6. Avis de motion – Règlement no 425-2025 concernant un emprunt de 490 000 \$ pour l'achat d'un camion-citerne
7. Adoption de règlement – Règlement no 423-2025 concernant un emprunt de 474 829 \$ pour des travaux de réfection de la 16^e Rue (partie du haut)

8. Adoption de règlement – Règlement no 424-2025 concernant un emprunt de 2 105 685 \$ pour des travaux de réfection de la 5^e Rue, de prolongement de l'égout sanitaire sur la route 173 et de prolongement des services du nouveau développement domiciliaire
9. Demande dérogation mineure – 1500, 10^e Rue – Lot 3 746 930 – Matricule 0202-85-7348 – Façade en angle
10. Demande dérogation mineure – 1500, 10^e Rue – Lot 3 746 930 – Matricule 0202-85-7348 – Marge avant
11. Embauche étudiants – Camp de jour et piscine – Été 2025
12. Entente filtrage des personnes à œuvrer auprès des personnes vulnérables
13. Consentement vérification des antécédents pour œuvrer auprès des personnes vulnérables
14. Demande de prix – Décor Véronneau Inc. – Ameublement et accessoires projet gazebo (PRIMA)
15. Demande de prix – Service d'équipement GD – Boîte 4 saisons
16. Demande de prix – Alarme Zone Tech Inc. – Ajout caméras
17. Demande de prix – LNA – Mise à jour analyse de vulnérabilité
18. Demande de prix – Automatisation JRT Inc. – Télémétrie eaux usées
19. Demande de prix – Automatisation JRT Inc. – Panneaux de contrôle
20. Demande de prix – Test Tech Inc. – Nettoyage et désinfection réservoirs
21. Offre de services – Débroussaillage Adam Vachon – Fauchage et débroussaillage 2025
22. Demandes de prix – Gravier 2025
23. Demandes de prix – Sable en vrac 2025
24. Demande de prix – Solution mécanique DV – Panier à neige usagé
25. Offre de services – Englobe – Contrôle qualitatif des matériaux – Prolongement de la 13^e Rue – Développement Construction Linière Inc.
26. Transferts budgétaires – Surplus non affectés
27. CAUCA – Renouvellement contrat de services gestion des communications 9-1-1
28. CAUCA – Contrat de services répartition des communications incendie
29. Rapports des comités
30. Période de questions
31. Levée de l'assemblée

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 25-05-109 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2025 tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

- 25-05-110 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois d'avril 2025 soient acceptés selon les chèques M2500179 à M250000181, C2500182 à C2500242 et L2500113 à L2500140 pour un déboursé total de 481 940.51 \$ incluant les salaires.

Je soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, confirme par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après projetées par le conseil de la susdite Municipalité de St-Côme-Linière.

Chantal Poulin, Directrice générale/Greffière-trésorière

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 425-2025 CONCERNANT UN EMPRUNT DE 490 000 \$ POUR L'ACHAT D'UN CAMION-CITERNE

- 25-05-111 Le conseiller, M. Alain Dumas, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 425-2025 concernant un emprunt de 490 000 \$ pour l'achat d'un camion-citerne

Dépôt du projet et dispense de lecture.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 423-2025 CONCERNANT UN EMPRUNT DE 474 829 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA 16^E RUE (PARTIE DU HAUT)

- 25-05-112 Attendu que le conseil juge nécessaire d'adopter un règlement d'emprunt afin de réaliser les travaux de réfection de la 16^e Rue;

Attendu que l'avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 14 avril 2025;

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière a déposé une demande d'aide financière dans le programme PRIMEAU 2023;

En conséquence,

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que le conseil adopte le règlement no 423-2025 concernant un emprunt de 474 829 \$ pour des travaux de réfection de la 16^e Rue.

**ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 424-2025
CONCERNANT UN EMPRUNT DE 2 105 685 \$ POUR DES TRAVAUX
DE RÉFECTION DE LA 5^E RUE, DE PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT
SANITAIRE SUR LA ROUTE 173 ET DE PROLONGEMENT DES
SERVICES DU NOUVEAU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE**

25-05-113 Attendu que le conseil juge nécessaire d'adopter un règlement d'emprunt afin de réaliser les travaux de réfection de la 5^e Rue, de prolongement de l'égout sanitaire sur la route 173 et de prolongement des services du nouveau développement domiciliaire;

Attendu que l'avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 14 avril 2025;

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière a déposé une demande d'aide financière dans le programme PRIMEAU 2023;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que le conseil adopte le règlement no 424-2025 concernant un emprunt de 2 105 685 \$ pour des travaux de réfection de la 5^e Rue, de prolongement de l'égout sanitaire sur la route 173 et de prolongement des services du nouveau développement domiciliaire.

DEMANDE DÉROGATION MINEURE – 1500, 10^E RUE – LOT 3 746 930
– MATRICULE 0202-85-7348 – FAÇADE EN ANGLE

Nature et effets

25-05-114 La demande de dérogation mineure consiste à légaliser l'implantation de la résidence et l'implantation du nouveau garage contigu à la résidence à un angle de 24 degrés par rapport à la rue. Le règlement de zonage no 148-06, à l'article 2.7, précise qu'une façade principale d'un bâtiment doit être parallèle à la rue (face à la rue) à l'exception d'une implantation sur un terrain riverain.

Identification du site concerné

Lot 3 746 930 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 1500, 10^e Rue afin de légaliser l'implantation de la résidence et l'implantation du nouveau garage contigu à la résidence à un angle de 24 degrés par rapport à la rue alors que le règlement de zonage no 148-06 précise qu'une façade principale d'un bâtiment doit être parallèle à la rue.

DEMANDE DÉROGATION MINEURE – 1500, 10^E RUE – LOT 3 746 930
– MATRICULE 0202-85-7348 – MARGE AVANT

Nature et effets

25-05-115 La demande de dérogation mineure consiste à autoriser une marge de recul avant à 4.25 mètres pour un bâtiment résidentiel en zone CB au lieu de 6 mètres tel que prévu au règlement de zonage no 148-06 article 6.5.

Identification du site concerné

Lot 3 746 930 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 1500, 10^e Rue afin d'autoriser une marge de recul avant à 4.25 mètres pour un bâtiment résidentiel en zone CB au lieu de 6 mètres tel que prévu au règlement de zonage no 148-06 article 6.5.

EMBAUCHE ÉTUDIANTS – CAMP DE JOUR ET PISCINE – ÉTÉ 2025

- 25-05-116 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on embauche les étudiants ci-dessous pour travailler au camp de jour et à la piscine pour la saison 2025 aux conditions établies par la directrice des loisirs.

Camp de jour (aide)

Mme Noémie Gilbert

Piscine

M. Pier-Alexandre Tanguay-Gilbert

ENTENTE FILTRAGE DES PERSONNES À ŒUVRER AUPRÈS DES PERSONNES VULNÉRABLES

- 25-05-117 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale, à signer l'entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables avec la Sûreté du Québec.

CONSENTEMENT VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS POUR ŒUVRER AUPRÈS DES PERSONNES VULNÉRABLES

- 25-05-118 Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale, et Mme Lucie Gilbert, directrice des loisirs, à transmettre les demandes de Consentement à une vérification – Secteur vulnérable à la Sûreté du Québec.

DEMANDE DE PRIX – DÉCOR VÉRONNEAU INC. – AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES PROJET GAZEBO (PRIMA)

- 25-05-119 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on accepte la soumission no 19471, de Décors Véronneau Inc., datée du 25 février 2025, pour la fourniture d'ameublement et accessoires divers pour le projet de gazebo avec le programme PRIMA, pour un montant de 21 538.78 \$ plus taxes.

DEMANDE DE PRIX – SERVICE D'ÉQUIPEMENT GD – BOÎTE 4 SAISONS

- 25-05-120 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte la soumission no 12423, de Service d'Équipement GD, datée du 14 avril 2025, pour la fourniture d'une benne en "U" modèle GDU1542 avec habillage et installation incluse, pour un montant de 60 350 \$ plus taxes et que le montant de cette dépense soit pris dans le compte Surplus (déficit) accumulé non affecté #59-110-10.

DEMANDE DE PRIX – ALARME ZONE TECH INC. – AJOUT CAMÉRAS

- 25-05-121 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on accepte la soumission no 93, d'Alarme Zone Tech Inc., datée du 11 mars 2025, pour la fourniture et l'installation de caméras de surveillance, pour un montant de 8 847.81 \$ plus taxes.

DEMANDE DE PRIX – LNA – MISE À JOUR ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ

- 25-05-122 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services no 16099, de LNA, datée du 22 avril 2025, pour la mise à jour de l'analyse de vulnérabilité afin d'inclure le puits P-11, le Puits des Sœurs et le nouveau puits P-5, pour un montant de 11 430 \$ plus taxes.

**DEMANDE DE PRIX – AUTOMATISATION JRT INC. – TÉLÉMÉTRIE
EAUX USÉES**

- 25-05-123 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on accepte la soumission no 324701, d'Automatisation JRT Inc., datée du 12 avril 2025, pour la fourniture et l'installation d'un système de télémétrie pour le poste de pompage, les étangs et la surverse, pour un montant de 17 470 \$ plus taxes.

**DEMANDE DE PRIX – AUTOMATISATION JRT INC. – PANNEAUX DE
CONTRÔLE**

- 25-05-124 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte la proposition no JRT-250934, d'Automatisation JRT Inc., datée du 12 avril 2025, pour la fourniture d'un panneau de contrôle principal et d'un panneau de contrôle filtre à l'usine d'eau potable, pour un montant de 54 000 \$ plus taxes.

**DEMANDE DE PRIX – TEST TECH INC. – NETTOYAGE ET
DÉSINFECTION RÉSERVOIRS**

- 25-05-125 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte la soumission no 25-0475, de Test Tech Inc., datée du 22 avril 2025, pour le nettoyage et la désinfection des réservoirs à l'usine d'eau potable, pour un montant de 7 235 \$ plus taxes pour les travaux prévus en 2025 et 6 820 \$ plus taxes pour les travaux prévus en 2026.

**OFFRE DE SERVICES – DÉBROUSSAILLEMENT ADAM VACHON –
FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE 2025**

- 25-05-126 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Débroussaillage Adam Vachon, au taux horaire de 120 \$/h plus taxes pour les débroussailleuses déportées, ou 125 \$/h plus taxes pour les débroussailleuses sur mats hydrauliques pour le fauchage et débroussaillage des bords de chemins et fossés pour la saison 2025.

DEMANDES DE PRIX – GRAVIER 2025

25-05-127 ATTENDU que des demandes de prix ont été envoyées pour l'achat de granulats en vrac pour la saison 2025 :

Les fournisseurs intéressés sont :

▪ Excavation James Veilleux Inc.	125 337 \$
▪ Excavation Paul Jacques Inc.	132 925.50 \$
▪ S. Roy Inc.	182 325 \$

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé M. Yvan Bélanger et résolu unanimement

QUE le contrat 2025 pour la fourniture de gravier soit attribué à Excavation James Veilleux Inc. qui est le plus bas fournisseur.

DEMANDES DE PRIX – SABLE EN VRAC 2025

25-05-128 ATTENDU que des demandes de prix ont été envoyées pour l'achat de sable en vrac pour la saison 2025 :

Les fournisseurs intéressés sont :

▪ Excavation James Veilleux Inc.	11.00 \$ / tm + redevances + tx
▪ Excavation Paul Jacques Inc.	12.50 \$ / tm + redevances + tx \$

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé M. Alain Dumas et résolu unanimement

QUE le contrat 2025 pour la fourniture de sable en vrac soit attribué à Excavation James Veilleux Inc. qui est le plus bas fournisseur.

DEMANDE DE PRIX – SOLUTION MÉCANIQUE DV – PANIER À NEIGE USAGÉ

25-05-129 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte la soumission de Solution Mécanique DV, datée du 8 avril 2025, pour la fourniture d'un panier à neige usagé EDF 10 pieds refait à neuf, pour un montant de 7 950 \$ plus taxes.

**OFFRE DE SERVICES – ENGLOBE – CONTRÔLE QUALITATIF DES
MATÉRIAUX – PROLONGEMENT DE LA 13^E RUE –
DÉVELOPPEMENT CONSTRUCTION LINIÈRE INC.**

- 25-05-130 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services d'Englobe, datée du 6 mai 2025, pour le contrôle qualitatif des matériaux des travaux de prolongement de la 13^e Rue pour le projet de développement de Construction Linière Inc., au montant total de 11 684.80 \$ plus taxes. Cette dépense fera partie de l'entente promoteur signée avec Construction Linière Inc.

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – SURPLUS NON AFFECTÉS

- 25-05-131 ATTENDU que le conseil municipal souhaite approprier des montants du compte surplus non affecté vers des comptes de surplus affectés;

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement

QUE l'on approprie un montant de 841 000 \$ du compte Surplus non affecté #59-110-10 au compte Surplus acc. affecté – Salle communautaire #59-110-33;

QUE l'on approprie un montant de 66 000 \$ du compte Surplus non affecté #59-110-10 au compte Surplus acc. affecté – Parc industriel #59-110-34;

QUE l'on approprie un montant de 64 000 \$ du compte Surplus non affecté #59-110-10 au compte Surplus acc. affecté – Aréna #59-110-35;

**CAUCA – RENOUELEMENT CONTRAT DE SERVICE GESTION
DES COMMUNICATIONS 9-1-1**

- 25-05-132 CONSIDÉRANT QUE CAUCA opère un centre primaire de traitement des communications 9-1-1 tel que défini à l'article 1 al.2 (1) de la Loi sur les centres de communications d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE CAUCA détient un certificat de conformité en vertu de la Loi sur les centres de communication d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire octroyer le mandat de la gestion des communications 9-1-1 à CAUCA à l'intérieur de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'entente en vigueur avec la municipalité de St-Côme-Linière concernant le service de gestion des communications 9-1-1 prend fin le 31 décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière renouvellement le contrat de service de gestion des communications 9-1-1 avec CAUCA pour une durée de 5 ans, et ce, effectif au 1^{er} janvier 2026 et que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soit les personnes autorisées à signer les documents relatifs à cette entente.

CAUCA – CONTRAT DE SERVICE RÉPARTITION DES COMMUNICATIONS INCENDIE

25-05-133 CONSIDÉRANT QUE CAUCA opère un centre primaire de traitement des communications 9-1-1 tel que défini à l'article 1 al.2 (1) de la Loi sur les centres de communications d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE CAUCA opère des centres secondaires de communication d'urgence, notamment un centre secondaire traitant les communications requérant l'intervention des services incendie tel que défini à l'article 1 al.2 (1) de la Loi sur les centres de communications d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE CAUCA détient un certificat de conformité en vertu de la Loi sur les centres de communication d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire octroyer le mandat de la répartition des communications incendie à l'intérieur de son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière octroie le contrat de service de répartition des communications incendie à CAUCA pour une durée de 5 ans, et ce, effectif au 1^{er} janvier 2026 et que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soit les personnes autorisées à signer les documents relatifs à cette entente.

RAPPORTS DES COMITÉS

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-05-134 La période de questions étant terminée, il est proposé par Mme Bianca Perreault et, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19h53.

La prochaine séance régulière sera à 19 h, lundi, le 9 juin 2025, à la salle Optimiste.

RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2025

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.

Gabriel Giguère
Maire

Chantal Poulin
Directrice générale/Greffière-trésorière

